



Compte administratif 2021

Note de présentation brève et synthétique

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la commune et des budgets annexes. Le budget de la commune d'Odos comprend en 2021 un budget principal et un budget annexe funéraire.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le Maire. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

La commune d'Odos compte 3333 habitants au 1^{er} janvier 2021.

Réalisations 2021

Généralités

Le budget de la commune regroupe en 2021 les dépenses et recettes générales de la commune. Il comprend deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux loyers, à diverses subventions de fonctionnement, aux loyers communaux, aux recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien des bâtiments communaux, des terrains communaux, de la voirie, des bois et forêts, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les frais scolaires et périscolaires, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations, les indemnités des élus, la contribution au service départemental d'incendie et de secours, les intérêts des emprunts à payer...

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la collectivité regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : trois types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) ou le Fonds de compensation de la TVA, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un bâtiment, à des travaux de voirie...), et l'emprunt.

Les réalisations 2021

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à 95% par rapport aux prévisions, les recettes de fonctionnement ont été légèrement supérieures aux prévisions (102%).

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à près de 91%, avec un reste à réaliser (dépenses engagées mais non mandatées) de 140 400€. Les recettes sont conformes aux prévisions avec un recours à l'emprunt de 130 000€, inférieur à la première version du budget primitif 2021. Un reste à réaliser en recettes de 134 555€ sera porté au budget primitif 2022.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE D'ODOS	2 540 299,75	3 194 225,64	941 038,58	604 882,81
Total	2 540 299,75	3 194 225,64	941 038,58	604 882,81

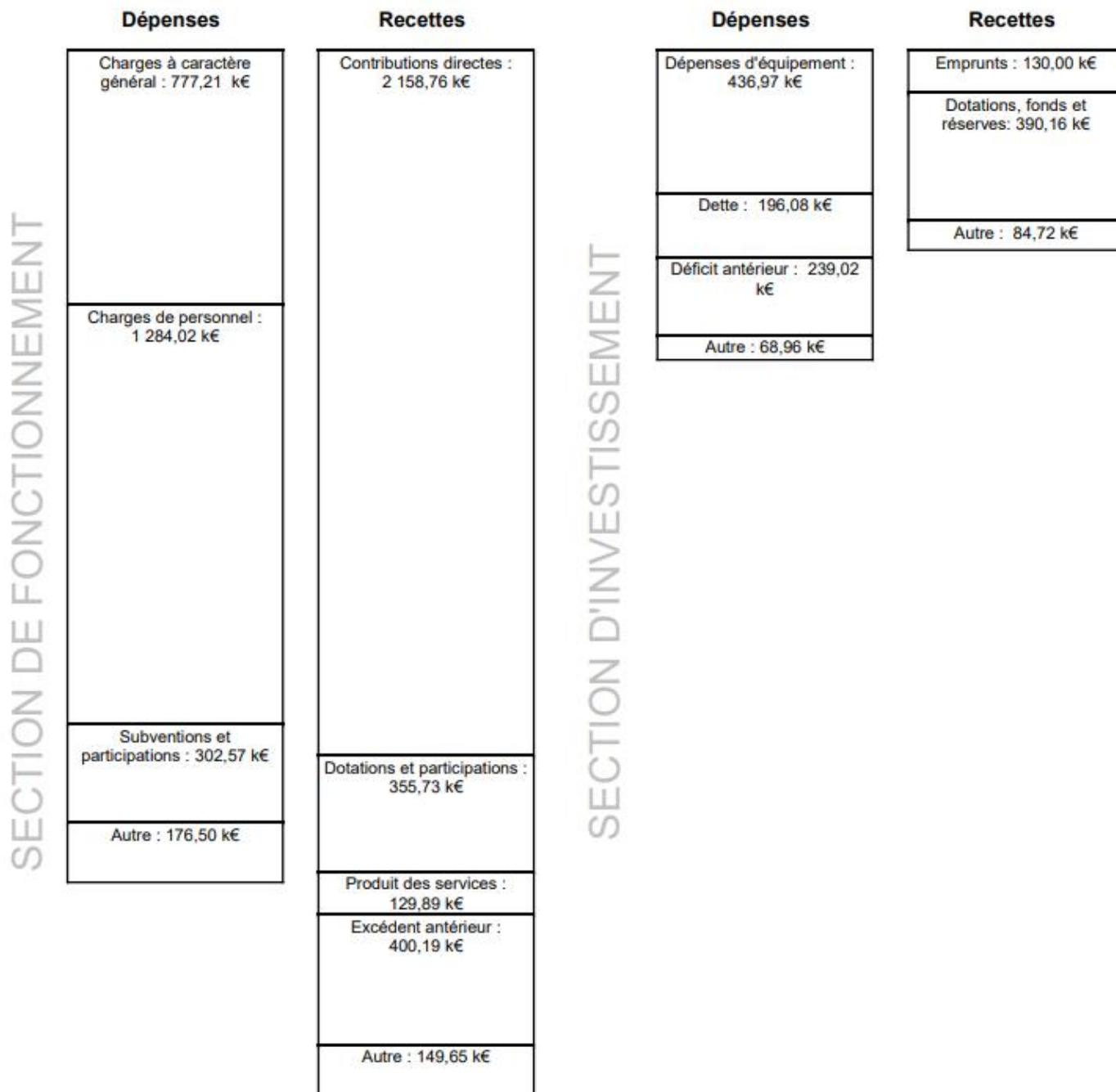
Le résultat 2021

Aux dépenses et recettes présentées ci-dessus, il faut ajouter les reports des années précédentes et les opérations d'ordre non budgétaire réalisées entre les sections (sans mouvement financier).

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 540 299,75	G 2 794 032,14
	Section d'investissement	B 702 022,15	H 604 882,81
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 400 193,50
	Report en section d'investissement (001)	D 239 016,43	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 3 481 338,33	= G+H+I+J 3 799 108,45
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 140 400,00	L 134 555,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 140 400,00	= K+L 134 555,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 540 299,75	= G+I+K 3 194 225,64
	Section d'investissement	= B+D+F 1 081 438,58	= H+J+L 739 437,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 621 738,33	= G+H+I+J+K+L 3 933 663,45

Soit un résultat global de 311 925.12€

Représentation graphique du budget principal



Les ratios financiers

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	799,96	724,00
2	Produits des impositions directes/population	399,84	397,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	838,97	896,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	129,40	292,00
5	Encours de dette/population	650,67	720,00
6	DGF/population	80,34	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4800	0,5000
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0421	0,8920
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,1542	0,3260
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7755	0,8000

Les charges de personnel représentent près de 50% des dépenses de fonctionnement. La commune compte 31 emplois permanents pour 29.37 ETP et 10 emplois non permanents (pour 4.32 ETP).

Ces emplois concernent essentiellement les services scolaires (11 emplois permanents et 10 emplois non permanents), les services techniques (10 emplois permanents) et les fonctions supports (8 emplois permanents).

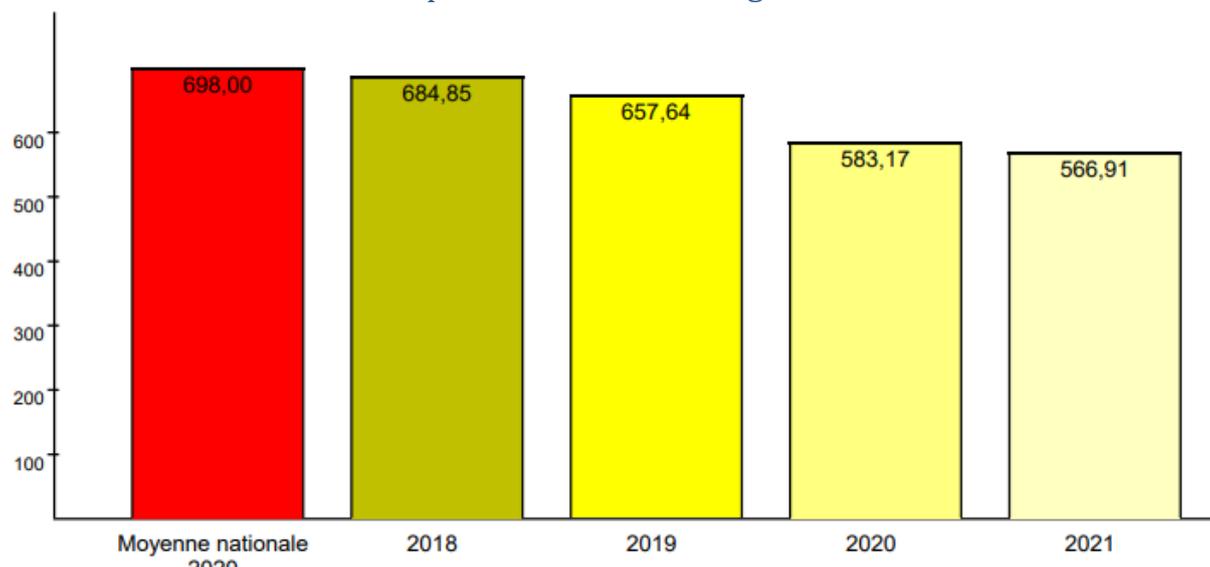
Les charges à caractère général ont connu des fluctuations liées à la situation sanitaire : dépenses de produits sanitaires et d'entretien, mise à disposition de personnel pour la désinfection, baisse des subventions aux associations liée à la baisse d'activité en 2020-2021.

En recettes, les produits des services ont été supérieurs aux prévisions évaluées de façon prudente en raison de la crise sanitaire. L'année 2021 est la première année de la dernière réforme fiscale (suppression de la taxe d'habitation), avec la récupération des produits de taxe foncière sur les propriétés bâties initialement perçues par le département après application d'un coefficient correcteur.

La dette

		Encours de la dette
COMMUNE D'ODOS		1 907 072,74
	Total	1 907 072,74

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



Le désendettement de la commune se poursuit.

Le taux d'endettement est de 75% avec une capacité de désendettement de 9 ans.

Subventions et participations versées

La commune soutient le fonctionnement de différentes structures. Le CCAS est un établissement public qui dépend de la commune (il est présidé par la Maire) et qui mène des actions à visée sociale. La particularité du CCAS d'Odos est qu'il comprend un service d'aide à domicile et héberge le relais intercommunal petite enfance.

La commune soutient également fortement les associations sportives et culturelles qui animent la vie odosséenne, et notamment la Maison des Jeunes et de la Culture avec laquelle est signée une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens pour 3 ans.

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ADIL DES HAUTES-PYRENEES	SUBVENTION ADIL	500,00
BANQUE ALIMENTAIRE DES HP	SUBVENTION	220,00
BOULE ODOSCEENNE (LA)	SUBVENTION	150,00
CCAS	SUBVENTION ANNUELLE	89 000,00
CHASSE SOCIETE DE	SUBVENTION	150,00
CLUB 3ME AGE	SUBVENTION	250,00
COMITE DES FETES D ODOS	SUBVENTION	4 000,00
COOP SCOL ECOLE MAT BOURG	SUBVENTION	450,00
COOP SCOL ECOLE PRIMAIRE	SUBVENTION	1 312,00
COOP SCOL MAT BOUSCAROU	SUBVENTION	450,00
DROITS DES FEMMES CENTRE INFO	SUBVENTION	220,00
ECOLE DE KARATE ODOSCEENE	SUBVENTION	1 435,00
HORGUES ODOS FOOTBALL CLUB	SUBVENTION	2 200,00
J S ODOSCEENNE OMNISPORT	SUBVENTION	5 175,00
LOU ROUSSIGNOULET	SUBVENTION	200,00
LOUVETERIE DES HP ASSOCIATION	SUBVENTION	40,00
MAISON DES JEUNES ET CULTURE	SUBVENTION	72 200,00
PASSION COUNTRY 85	SUBVENTION	150,00
RESTOS DU COEUR	SUBVENTION	100,00
SOCIETE MUSICALE D ODOS	SUBVENTION	500,00
TOP TENNIS DE TABLE	SUBVENTION	650,00
TOP VOLLEY BALL	SUBVENTION	5 000,00
	TOTAL	184 352,00

Intégration du budget funéraire en 2022

La commune exécute également un budget funéraire pour la vente de « cuves funéraires ». La dernière cuve ayant été vendue en 2021, l'excédent de ce budget, ainsi que l'emprunt en cours vont être intégrés au budget principal pour 2022.

Investissement

Dépenses	Prévu :	52 769.00
	Réalisé :	3 802.74
Recettes	Prévu :	52 769.00
	Réalisé :	52 769.59

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	11 061.00
	Réalisé :	11 059.28
Recettes	Prévu :	11 061.00
	Réalisé :	2 350.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	48 966.85
Fonctionnement :	- 8 709.28
Résultat global :	40 257.57